

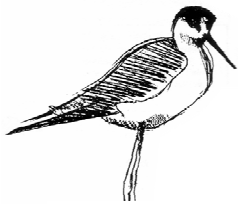


Dessin : M JAY

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE FRANCE

Didier DAYCARD (Coordinateur départemental - daycard.d@wanadoo.fr)

L'AONFM, vous connaissez ? Ce n'est pas une nouvelle variété de maïs transgénique, mais le sigle de l'*Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine* dont l'enquête démarre au 1^{er} janvier 2009. Un atlas naturaliste est un document qui permet de représenter sur les mailles d'une région donnée un fait biologique (dans notre cas la nidification d'une espèce d'oiseau). Cet AONFM n'est pas le premier, mais le troisième du genre après ceux de 1976 [Yeatman] et de 1994 [Yeatman-Berthelot & Jarry], ce dernier étant contemporain de notre atlas départemental *Oiseaux nicheurs du Gard* [COGard 1993] qui s'appuyait lui sur un découpage par secteurs biogéographiques, les districts. Il n'est pas question de faire un tour complet de la question, deux réunions ont déjà eu lieu (30/11 et 28/02), des rappels et des conseils seront mis en place par la suite. On trouvera simplement ci-dessous les grandes lignes du protocole et des propositions de participation.



Dessin : M JAY

L'ESSENTIEL DU PROTOCOLE

La maille choisie pour ce travail est une maille géométrique carrée de 10 km (quadrillage dit Lambert 93). Le département du Gard est couvert par 91 mailles dont 32 sont situées entièrement sur le département et les autres (59) chevauchent nos limites départementales (voir carte).

Pour chaque maille nous aurons donc :

- 1) à inventorier toutes les espèces nicheuses en produisant le meilleur indice de nidification obtenu pour chacune, c'est l'aspect qualitatif.
- 2) à fournir une estimation du nombre de couples nicheurs. C'est l'aspect quantitatif.

A - Sur le plan qualitatif, il demeure très classique : on doit s'efforcer d'obtenir pour toutes les espèces d'un carré, le meilleur **indice de nidification**. Ces 16 indices sont classés en 3 catégories (et nous avons harmonisé ceux de notre protocole pour les observations de notre base de données). Les voici :

3 indices de nidification possible : (indice de nidification 1 sur la fiche COGard)

- 1,01 - espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
- 1,02 - mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction



Dessin : M JAY

6 indices de nidification probable : (indice de nidification 2 sur la fiche COGard)

- 2,03 - couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
- 2,04 - territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
- 2,05 - parades nuptiales
- 2,06 - fréquentation d'un site de nid potentiel
- 2,07 - signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte
- 2,08 - présence de plaques incubatrices
- 2,09 - construction d'un nid, creusement d'une cavité

7 indices de nidification certaine : (indice de nidification 3 sur la fiche COGard)

- 3,10 - adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
- 3,11 - nid utilisé récemment ou coquille vide (oeuf pondu pendant l'enquête)
- 3,12 - jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)

- 3,13 - adulte entrant ou quittant une cavité laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs dont le contenu du nid n'a pu être examiné) ou adulte en train de couvrir
- 3,14 - adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
- 3,15 - nid avec oeuf(s)
- 3,16 - nid avec jeune(s) (vu(s) ou entendu(s))

Il est recommandé de noter la catégorie, 1 possible, 2 probable, 3 certain (avec la partie décimale qui précise l'indice), puis de mentionner en toutes lettres dans les commentaires l'observation effectuée.

B - Sur le plan quantitatif, ou plutôt semi-quantitatif, pour l'AONFM, on propose une approche assez simple avec une estimation par **classe d'abondance** pour chaque carré, avec 4 classes :

- I- 1-9 couples
- II- 10-99 couples
- III- 100-999 couples
- IV- > 1000 couples



D'autres Atlas départementaux en cours d'élaboration (celui de l'Aude par exemple) proposent une approche par points d'écoute, évidemment plus exigeante en temps et en niveau de compétence.



C - Une dernière demande est l'évaluation du niveau de prospection de la maille, qui est déterminée par le temps passé, 4 classes là aussi :

- A : <20 h
- B : entre 20 et 40 h
- C : entre 40 et 60 h
- D : > 60 h

Il s'agit d'heures par homme, ce qui signifie qu'on peut se partager le travail à plusieurs ; ces heures peuvent s'étagger de plus sur les 3 saisons d'enquête 2009, 2010, 2011.

Par ailleurs, il est prévu de compléter cet atlas des oiseaux nicheurs par un recensement des oiseaux hivernants afin de profiter de la dynamique mise en place. Les modalités de ce volet seront précisées ultérieurement par la LPO.

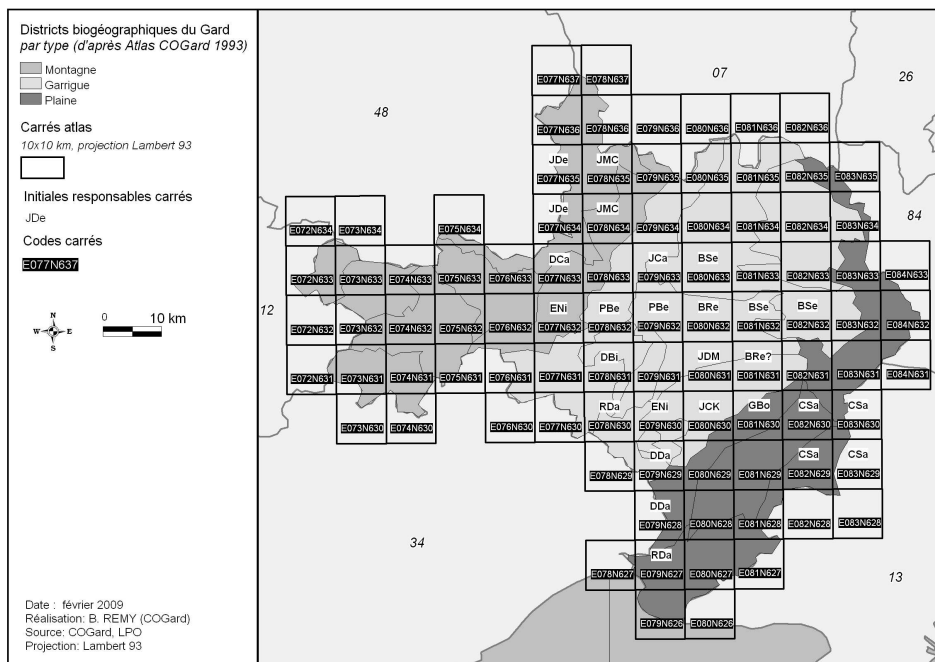
COMMENT PARTICIPER ?

Les atlas sont des ouvrages de longue haleine, de grand investissement et de fort intérêt associatif, car ils demandent une participation de nombreuses personnes pour la couverture du terrain. Quel que soit son niveau en ornithologie, chacun peut participer et apprendre (dans les deux sens du terme).

La démarche de base consiste bien sûr à envoyer ses données au COGard, Elles seront exploitables à deux conditions :

- que la **localisation soit effectuée au lieu-dit** et non pas simplement à la commune (voir cartes IGN 1/25000 pour préciser au mieux le nom du lieu-dit)
- que **l'indice de nidification soit renseigné** (voir plus haut), ce qui n'est pas souvent le cas : nous l'avons souvent regretté lors de la rédaction de la dernière synthèse.

On peut aussi s'investir plus en prenant en charge une maille, ce qui veut dire non seulement la prospector, mais aussi recevoir et valider les données qui la concernent (émanant d'autres observateurs qui seront transmises par le COGard), voire collecter des informations, ou animer des recherches. Une carte de la maille sera fournie en format papier ou sous forme de fichier informatique. A l'heure actuelle, **plus de la moitié des mailles n'ont pas de responsable** (voir carte : les mailles ayant un responsable sont signalées par les initiales de la personne).



L'aide et les conseils sont prévus : au niveau national un site est en cours d'élaboration (mars 2009), un protocole est disponible au format pdf, un guide technique/manuel du contributeur est prévu avant fin février 2009 au format pdf, ces 2 documents seront mis en ligne sur le site du COGard, ainsi que ceux qui seront élaborés au niveau du département (cartes, listes d'espèces potentielles). En tant que coordinateur départemental de ce travail, je suis à la disposition de tous ceux qui ont besoin de renseignements.